

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS

« PRENEZ DE LA HAUTEUR AVEC AZIMUT »

Article 1 – Organisateur

Le présent jeu concours est organisé par SARL AZIMUT, restaurant Azimut, situé à Annonay (Ardèche).

Article 2 – Durée du jeu

Le jeu est ouvert du jeudi 15 octobre 2026 à 6h00 au dimanche 15 novembre 2026 à 23h00.

Le tirage au sort sera effectué le lundi 16 novembre 2026.

Article 3 – Conditions de participation

La participation est gratuite, sans obligation d'achat, et ouverte à toute personne majeure résidant en France métropolitaine.

Pour participer au jeu concours, il est nécessaire de :

- aimer la publication du concours ;
- être abonné(e) aux pages Instagram et Facebook @Azimut.annonay
- identifier au moins deux personnes en commentaire de la publication du concours sur Instagram ou Facebook.

Une seule participation par personne est autorisée, même en cas de participation sur les deux réseaux sociaux.

Toute participation frauduleuse, incomplète ou ne respectant pas les conditions du présent règlement pourra être annulée.

Article 4 – Lot

Le lot est constitué d'un vol en montgolfière pour deux personnes:

« VOL DÉCOUVERTE 7/7 », valable 24 mois, offert par AZIMUT.

Le gagnant bénéficiera ainsi d'un vol pour lui-même et pour une personne de son choix, sous réserve des conditions de réservation et de validité du prestataire.

Le lot ne pourra faire l'objet d'aucun échange, remboursement ou contrepartie en espèces.

Les modalités de réservation, les dates de validité, les conditions météorologiques et les éventuelles restrictions sont celles fixées par le prestataire du vol.

Article 5 – Désignation du gagnant

Le gagnant sera désigné par tirage au sort parmi les participations conformes au présent règlement.

Avant l'attribution du lot, l'organisateur vérifiera le respect des conditions de participation. En cas de non-conformité (absence d'abonnement, de like ou d'identification), un nouveau tirage au sort sera effectué.

Le gagnant sera contacté par message privé sur le réseau social utilisé pour participer.

Sans réponse dans un délai de 7 jours à compter du premier contact, l'organisateur pourra procéder à un nouveau tirage au sort.

Article 6 – Responsabilité

L'organisateur ne saurait être tenu responsable en cas d'annulation, de report ou de modification du vol par le prestataire, notamment pour des raisons météorologiques, techniques ou de sécurité.

Article 7 – Données personnelles

Les informations éventuellement recueillies dans le cadre du concours sont utilisées uniquement pour l'organisation du jeu et la remise du lot.

Elles ne seront ni vendues ni cédées à des tiers.

Article 8 – Réseaux sociaux

Ce jeu est organisé par SARL AZIMUT. Il n'est ni géré, ni sponsorisé, ni associé à Meta, Instagram ou Facebook.

La participation au jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Bonne chance !

Partenaire du concours : Montgolfières & Cie
<https://www.montgolfieres-cie.com/>